

Organ
tri-hebdomadaire
d'information
édité par la Régie
National
de l'Agence Guinéenne
de Presse

ÉDITORIAL

Le nouveau pas de la Révolution guinéenne

La première session 1961 de la Conférence nationale du P.D.G. est terminée. Pendant ces cinq jours d'un travail fructueux, il ressort deux faits essentiels.

D'une part la haute tenue des débats l'aisance incontestable avec laquelle les problèmes nationaux ont été abordés dans leurs moindres détails et avec lucidité, atteste éloquemment de la prise de conscience incontestable et de plus en plus élevée de nos responsables politiques nationaux, et de l'état d'engagement inconditionnel de tout le peuple guinéen dans la révolution que nous avons entreprise.

La Conférence de Conakry constitue, indubitablement, une avancé qualitative sur les précédentes. Ceux-là qui, hier considéraient les Africains, à part quelques sujets d'exception commes des êtres frappés d'incapacité congénitale en sont aujourd'hui pour leurs frais. Le sérieux du travail accompli à ce jour, l'élevation de la pensée politique et sociale de chaque dirigeant ont

SAMEDI 19 AOUT 1961

É D I T O R I A L

LA CONFÉRENCE DE CONAKRY S'EST TERMINÉE DANS L'ENTHOUSIASME, PAR Adoption de quatre importantes résolutions, notamment sur la Rationalisation du travail

Le discours de clôture du Secrétaire général du P.D.G.

Au terme de la discussion générale du rapport qu'il a présenté, le secrétaire général du P.D.G. a tenu tout d'abord à féliciter les responsables et les militants des 43 sections du P.D.G.

Il a en premier lieu, souligné le sens de la responsabilité qui a dominé toutes les interventions faites au nom de nos sections. En effet, celles-ci, ne se considèrent pas comme des éléments ou des entités pleinement engagés dans la révolution, assurant à leur niveau la totalité des responsabilités de notre Parti et de notre Etat.

La seconde constatation à être que

les interventions des délégués reflétaient non seulement les mots d'ordre du Parti, mais encore qu'elles portaient sur leur application pratique, notamment en ce qui concerne la mobilisation permanente de nos masses dans le processus de développement économique et social de notre pays. Les bilans qui ont été présentés au cours des interventions démontrent que chaque section s'est dépassée ; des résultats de l'année 1961 sont en effet supérieurs à ceux de l'année 1960,

Cet important problème soulevé par Beyla, n'a pas été traité dans le rapport du B.P.N. étant soulevé par les orateurs. PROBLEME DE LA J.R.D.A. Le Président Sékou Touré devait ensuite aborder les différents points soulevés par les orateurs.

Cet important problème soulevé par Beyla, n'a pas été traité dans le rapport du B.P.N. étant donné, a expliqué le secrétaire général du P.D.G., que le Congrès annuel de la J.R.D.A. est déjà convoqué pour le 14 septembre prochain.

La raison en est que le B.P.N. a préféré, au lieu de ces deux Conférences, convoquer un congrès annuel groupant l'ensemble des cadres. Ainsi, pourront être discutés de manière large et complète tous les problèmes relevant des activités et de l'organisation de notre jeune

groupe dans le prochain rappor

On ne saurait trop insister enfin sur la contribution effective et affi-

cence que chaque section a apportée

au travail de préparation activement

des prochaines élections.

LES COOPÉRATIVES

Le sujet de l'action coopérative

qui a été évoqué par plusieurs sec-

tions, le secrétaire général du P.D.G. a abondé dans le sens de ceux qui

ont étendu la notion de coopérative

au-delà de la production agricole.

Pour nous, en effet, l'organisation

coopérative s'étend à tous les sec-

teurs de la production et du com-

merce. Mais le problème des coopé-

ratives agricoles a été abordé plus

PRIX
25 francs le Numéro

ABONNEMENT :

1 an	3 000
6 mois	2 000
3 mois	1 000

Abonnement de soutien : 5.000

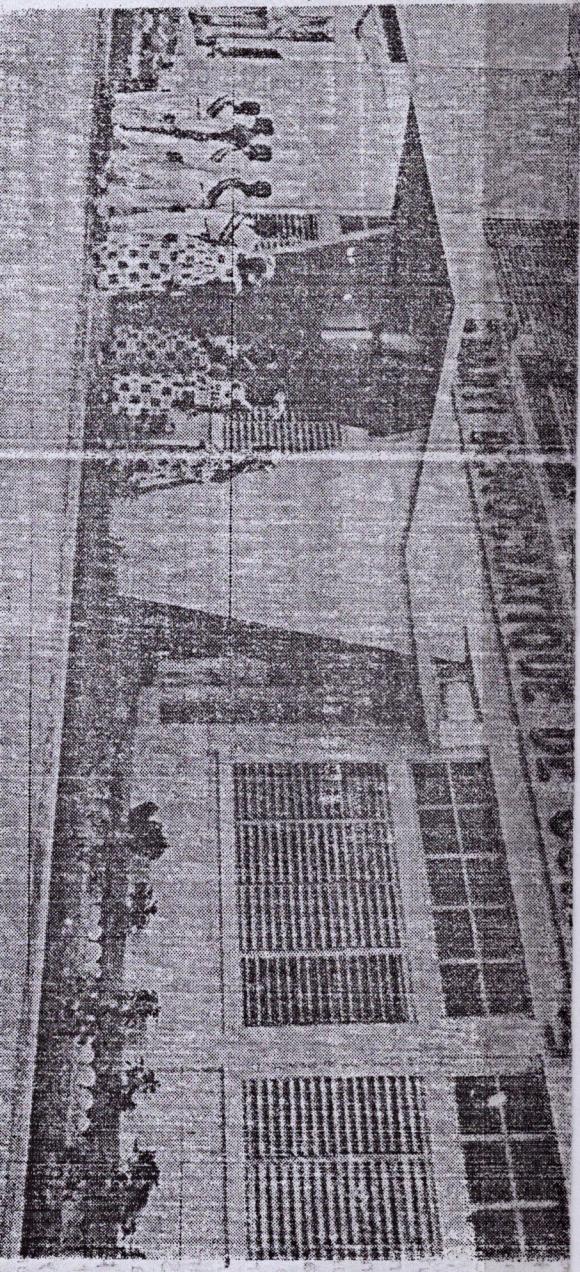
N° 42 - 1^e ANNÉE

démontre que les qualités, connues à contre-cœur à quelques rares individualités, ne sont plus une exception. Elles nous ont imposé à ceux qui croyaient nous dominer tous.

Cette progression rapide s'explique aussi par notre unité. C'Sette unité du peuple de Guinée chaque jour enrichie des connaissances et des expériences de chacun et de tous est mise à la disposition de tous. Cette unité qui se renforce chaque jour est le gage des succès à venir, car elle ne constitue pas une force de bâtime, mais une force de persuasion, d'éducation, de perfectionnement, qui crée l'émulation entre les hommes pour une élévation qualitative de l'individu et de son rendement dans l'éification nationale. Cette unité enfin, elle est inseparable de notre faculté de mobilisation qui doit être renforcée.

La décision la plus importante de cette session a été celle relative à la rationalisation du travail. S'il est vrai que pour rendre le peuple maître du développement continu et harmonieux de notre économie nationale, il est nécessaire de concevoir cette économie selon un plan arrêté avec la pleine participation de tous les cadres et militants. Il n'en est pas moins vrai que pour obtenir l'exécution rapide et correcte des opérations de notre Plan triennal, il faut que la volonté qui a servi de base à son élaboration, se répercute dans l'effort quotidien et concret de chaque travailleur. La contradiction flagrante entre le comportement du travailleur et les objectifs définis par le Parti, s'explique souvent par la lutte à mener quotidiennement contre les tares héritier.

● suite page 5



La Permanence nationale

Pour la seconde fois consécutive:

La Troupe Artistique de CONAKRY II enlève la Coupe nationale du P. D. G.

KOUROUSSA deux fois finaliste

CONAKRY-II

Le président Kwame N'Krumah a qualifié, il y a quelque temps, le Marché commun (d'initiative européenne) de « plus grand danger qui guette l'Afrique. »

Pourtant dans ce piège, (soigneusement pourvu de lardons) ouvert à l'Afrique par le Marché commun, dans le dessein de conserver à l'Euro-

peine, pour départager les groupes artistiques J.R.D.A. de Conakry-II et Kouroussa, c'était le public, après que les deux équipes se soient affrontées, à la Bourse du Travail pour la finale de la coupe du P.D.G.

Les talents, à peu près égaux des concurrents, avaient suscité, dans la salle, un légal enthousiasme.

C'est Conakry-II qui eut l'honneur de lever de rideau, en présence du Président de la République, des membres du B.P.N. du gouvernement, des délégués et invités d'honneur à la Conférence, dont cette soirée marquaît la clôture solennelle,

Le néo-colonialisme et l'Afrique

particulièrement dans le chapitre traitant de la planification et de l'étude des réalités économiques de la Guinée, liées à la planification. C'est indirectement par l'augmentation de la production que le problème de la coopérative agricole a été abordé. Cela ne veut absolument pas dire que nous limitons l'action coopérative au seul domaine de l'Agriculture ; d'ailleurs deux précédents rapports ont traité d'une manière plus complète l'action coopérative en la situant dans tous les domaines et sous tous ses aspects.

Le Président Sékou Touré devait féliciter les sections qui ont fait part de leur expérience en matière de coopérative, dans l'organisation des ouvriers. Le B.P.N. a retenu cette suggestion et invite à son tour les sections à mettre immédiatement sur pied des coopératives ouvrières.

● suite page 2

CONAKRY-II, ces dernières quasi aériennes sous leurs ailes de fin tullevet, rythmément en des gestes souples le chant « Landjé-Fan » qui appelle à l'unité révolutionnaire.

Les jeunes gens et jeunes filles de

l'Afrique, à y investir des capitaux, en faisant au besoin des « sacrifices » (qui viennent faire pendant aux sacrifices humains), c'est parce que ces bons samaritains voient dans l'Afrique, non seulement le « réservoir » des matières premières qui leur manquent, mais encore un marché tout trouvé pour leur surproduction industrielle.

Si l'on semble consentir à « accorder », à certains pays sous-développés, des « avantages », ce n'est, en définitive, que calcul pour mieux les reprendre, par le pillage des matières premières, réserves du sol, par les bénéfices obtenus ensuite, dans la vente des produits de transformation.

Ou bien encore contre permission d'installer des bases militaires qui permettront de contrôler un continent sur lequel le piège se referme ainsi, dans un claquement sec d'armes que l'on charge. Lorsque

En effet, si l'occident tient tellement, tout d'un coup à « aider »

● suite page 6

« Yanfè-Koui », la pièce qui suit, rious conte l'histoire de Moussa, jeune militant R.D.A. Moussa

ayant surpris des comploteurs, décide de se joindre à eux pour mieux démasquer leurs intrigues contre révolutionnaires, payées par les révanchards impérialistes. C'est ainsi

soit marquaît la clôture solennelle,

● suite page 6

NOUVELLES DE LA CAPITALE

DISCOURS DE CLOTURE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU P. D. G.

33. Suite de la première page

qui bénéficieront, elles-aussi, de l'aide accordée par l'Etat aux organismes coopératifs.

Les suggestions de certaines sections tendant à différer leur dotation en engins modernes pour permettre aux membres de leurs coopératives de subir au préalable un apprentissage dans les centres de modernisation rurale, n'ont pas été retenues.

« On ne peut pas apprendre à nager si l'on n'est pas dans l'eau, devait répondre le Président Sékou Touré. Dans la situation actuelle qui est la nôtre, on ne peut apprendre à gérer les coopératives hors des coopératives. C'est une véritable science économique et humaine. Il faut donc créer d'abord la coopérative. Et c'est la pratique qui servira d'école aux coopérateurs eux-mêmes. L'Etat s'engage à mettre à leur disposition des techniciens qui conseilleront utilement les adhérents sur l'emploi des moyens agro-mécaniques, lesquels seront judicieusement répartis».

A ceux qui ont demandé de ne pas céder de manière prioritaire des engins modernes aux cultivateurs privés afin d'éviter qu'ils ne concurrencent les coopératives et que se crée une bourgeoisie paysanne, le B.P.N. par la voix de son secrétaire général, a opposé son désaccord. « Parce que, a-t-il dit, nous sommes contre toute limitation du progrès individuel. Le but de notre action est de susciter le progrès, tant individuel que collectif. En conséquence, on ne saurait mettre un frein à l'initiative individuelle, car notre ambition est de doter les milliers de producteurs

liberté du commerce extérieur.

La liberté du commerce a donc été rétablie, et le commerce d'Etat mis sur le même pied d'égalité que le commerce privé. Les sociétés nationales seront soumises aux mêmes taxes, aux mêmes impôts que les sociétés commerciales privées. « Mais à l'intérieur de nos régions, à affirmé le chef d'Etat, le Comptoir régional n'était qu'une succursale du C.G.C.I. Puisque ce dernier a été dissout et qu'il lui a été substitué de nombreuses sociétés spécialisées, le Comptoir régional ne peut devenir leur succursale. Il doit plutôt se transformer en une société régionale du Commerce, qui pourra s'adresser à chacune des sociétés d'Etat coopératives. C'est une véritable science économique et humaine. Il faut donc créer d'abord la coopérative. Et c'est la pratique qui servira d'école aux coopérateurs eux-mêmes. L'Etat s'engage à mettre à leur disposition des techniciens qui conseilleront utilement les adhérents sur l'emploi des moyens agro-mécaniques, lesquels seront judicieusement répartis».

Sur un autre plan, des critiques avaient été élevées quant au prix du ciment, qui coûte 7.500 francs à Conakry et 12.000 francs à Matam. « Mais chaque principe, chaque organisme ou système, devait répondre le Président Sékou Touré à ses avantages et ses inconvénients. Nous avons supprimé le C.G.C.I., qui présentait, certes, certains avantages qui à l'expérience se sont révélés être beaucoup moins nombreux que ses inconvénients, et c'est la raison de sa suppression. »

Le C.G.C.I., en effet, avait ses

« Certains de nos camarades, à dit à ce propos notre secrétaire général, n'ont pas saisi l'idée qui est largement développée et commençée dans le rapport. Cependant cette structure est l'explication politique du rapport déjà adopté et publié sous forme de loi dans le Journal Officiel et portant réforme de l'enseignement en Guinée. Le seul fait nouveau, dans le rapport, est une délimitation de l'enseignement de masse qui était jusqu'ici confondu avec l'enseignement moyen.

L'ENSEIGNEMENT DE MASSE comprendra 4 années, 2 années de cours préparatoire et 2 années de cours élémentaire. Cet enseignement pourra être éventuellement complété par un enseignement post-secondaire dans les brigades de la J.R. D.A.

L'ENSEIGNEMENT MOYEN, qui comprend seulement 2 années sera porté à 3 ans. Ainsi l'enseignement moyen et une partie de l'enseignement élémentaire dans la préparation de l'enseignement moyen, seront nécessaires à la consommation des populations. Ainsi, le comptoir de Kankan, par exemple, pourra s'adresser à Peyrissac pour acquérir des 403, à la Sonatex pour les textiles, etc. Le Comptoir deviendra ainsi une société régionale jouissant de l'autonomie financière et de la responsabilité de sa gestion. »

Sur un autre plan, des critiques avaient été élevées quant au prix du ciment, qui coûte 7.500 francs à Conakry et 12.000 francs à Matam. « Mais chaque principe, chaque organisme ou système, devait répondre le Président Sékou Touré à ses avantages et ses inconvénients. Nous avons supprimé le C.G.C.I., qui présentait, certes, certains avantages qui à l'expérience se sont révélés être beaucoup moins nombreux que ses inconvénients, et c'est la raison de sa suppression. »

Le C.G.C.I., en effet, avait ses

teurs confirmés. Poser ainsi le problème c'est considérer l'enseignement uniquement sous son aspect technique.

« Nous allons donc, a poursuivi notre secrétaire général, vous fournir de nouvelles données. À la prochaine rentrée scolaire, il y aura 2.000 enseignants, parmi lesquels nous comprenons 200 instituteurs valables titulaires du C.A.P. et des instituteurs adjoints, soit 7 à 800 instituteurs sur 2.000, les autres étant des moniteurs.

Nous sommes donc obligés de confier les cours préparatoires et élémentaires aux moniteurs, et les cours moyens aux instituteurs adjoints. Certains instituteurs ordinaires pourront également enseigner dans les premières classes de l'enseignement secondaire. Si nous devions maintenir nos meilleurs instituteurs dans les cours préparatoires du cycle primaire, et il y en a des milliers, nous ne pourrons fournir que 200 enseignants. Il faut donc tenir compte des réalités de notre pays. Nous pensons que le comité spécial pourra

nos établissements secondaires sont des instituteurs, qui ont d'ailleurs obtenu d'excellents résultats cette année. Nous pouvons dire que certains de nos instituteurs sont plus qualifiés que certains professeurs étrangers pour enseigner le français, l'histoire et la géographie de l'Afrique, nos institutions, etc.

LE PROBLÈME DES ÉTUDIANTS Il a été abondamment évoqué au cours des débats par de nombreux orateurs. Mais il semble que les interventions qui s'y rapportaient dénotait, comme l'a souligné le Président Sékou Touré, une mauvaise interprétation du rapport.

« Nous précisons donc, devait dire le chef de l'Etat, que le mariage relève de la liberté individuelle. aucun Etat, aucun régime n'a le droit d'imposer une limitation au droit de l'homme de se lier à la femme qu'il aime. Nous devons affirmer avec force que chaque individu homme et femme, bénéfice d'un droit imprescriptible quand il ou elle veut se marier. Il ne serait être question pour nous de mettre fin à un mariage mixte, comme il a été demandé, car

professeurs venant de plus de trente pays différents et qui nous coûtent plus de un million huit cent mille francs par an, dont une bonne partie payable en devises. Nous continuerons à recruter autant de professeurs étrangers qu'il en faudra pour former notre jeunesse. Mais nous préferons les réservé pour l'enseignement scientifique spécialisé,

pour lequel nous ne trouvons pas d'enseignants sur place.

2° Les proviseurs de certains de nos établissements secondaires sont des instituteurs, qui ont d'ailleurs obtenu d'excellents résultats cette année. Nous pouvons dire que certains de nos instituteurs sont plus qualifiés que certains professeurs étrangers pour enseigner le français, l'histoire et la géographie de l'Afrique, nos institutions, etc.

LE PROBLÈME DES ÉTUDIANTS Il a été abondamment évoqué au cours des débats par de nombreux orateurs. Mais il semble que les interventions qui s'y rapportaient dénotait, comme l'a souligné le Président Sékou Touré, une mauvaise interprétation du rapport.

« Nous précisons donc, devait dire le chef de l'Etat, que le mariage relève de la liberté individuelle. aucun Etat, aucun régime n'a le droit d'imposer une limitation au droit de l'homme de se lier à la femme qu'il aime. Nous devons affirmer avec force que chaque individu homme et femme, bénéfice d'un droit imprescriptible quand il ou elle veut se marier. Il ne serait être question pour nous de mettre fin à un mariage mixte, comme il a été demandé, car

guinéens de matériel moderne afin de mettre fin au règne de la daba. En résumé, donc, tous ceux qui voudront moderniser leurs méthodes de travail, trouveront auprès de notre Etat toute l'aide désirable. »

LA REFORME DU COMMERCE

Dans le domaine du Commerce, le sort des magasins d'Etat a été longuement évoqué. Les remarques faites par de nombreuses sections sont fondées et le B.P.N. a tenu à expliquer davantage sa position dans ce domaine.

En effet, il n'avait pas été demandé expressément la suppression de tous les magasins d'Etat, « mais bien la justification de leur raison d'être. Comment ? »

Dans les grandes villes (Conakry, Kankan) où il existe une importante infrastructure commerciale privée, c'est à ce niveau que devra être organisé et s'exercer le contrôle des prix, les magasins d'Etat étant réservés pour les campagnes dépourvues d'infrastructure commerciale.

Les régions seront donc seules juges de la création ou de la fermeture des magasins d'Etat qui seront gérés désormais par les autorités régionales. La décentralisation dans ce domaine permettra à chaque région de se rendre compte de la rentabilité de ses propres opérations.

D'autre part, le secrétaire général du P.D.G. a reconnu la justesse des observations faites quant au temps de commercialisation de la production. Il n'y a pas et ne doit pas y avoir de période de commercialisation de la production, tel que cela avait été institué par le commerce de traite, à déclaré le chef de l'Etat. Dès que les récoltes débutent, on peut commencer immédiatement la commercialisation des produits.

Nous pouvons vous affirmer que la Banque centrale sera à la disposition des divers organismes pour la financer entièrement. »

En ce qui concerne les comptoirs

régionaux, la dernière réforme du

Commerce national a touché principalement la structure du C.G.C.E. et du C.G.C.I. Le C.G.C.I. nous

l'avons dit, avait porté atteinte à la

c'était une organisation centralisée, achetant non seulement toute la production nationale en vue de l'exportation, mais revendant à l'intérieur toutes les marchandises d'importation. Il pouvait ainsi opérer une compensation entre les différents secteurs de façon à uniformiser les prix à la consommation. Prenons un exemple : la banane guinéenne, rendue au port de Conakry, était vendue à un prix plus bas que le prix payé aux plantateurs.

Si le prix de revient de la banane était supérieur à son prix de vente, le planteur aurait fini par abandonner sa plantation. Le C.G.C.I. sur-payait la banane pour ne pas pénaliser le planteur. Mais, en revanche, il avait la possibilité de compenser le manque à gagner sur un autre produit vendu au-dessus du prix de revient ou sur le prix de certaines marchandises de luxe, tel que frigidaires, voitures, motos, etc. Ceci permettrait de vendre les produits de premières nécessités (riz, sucre, sel, farine, etc) à des prix uniformes, conformes au pouvoir d'achat des masses paysannes. Grâce à ce système, le C.G.C.I. avait fixé pour ces produits un prix national. Malheureusement, le résultat a été que les commerçants privés n'avaient plus aucun intérêt à venir chercher ces marchandises à Conakry pour les revendre à perte à l'intérieur. Cela a entraîné avec l'engorgement du port, les protestations de tous les consommateurs contre la carence de notre Comptoir. Le secrétaire général du P.D.G. devait affirmer que le prix national sera maintenu pour le riz, le sel, la farine, le sucre. Par contre, les autres marchandises seront vendues librement, dans le cadre de la politique des prix définie par l'organisation du contrôle des prix. La réforme du commerce créera en effet une direction nationale du contrôle des prix, qui sera complétée par des directions régionales.

Ainsi la liberté du commerce régional, toute spéculation sera juguée par une solide organisation du contrôle des prix.

LA REFORME

DE L'ENSEIGNEMENT

LES PRÉSIDENTS A LA TRIBUNE DU B.P.N

orientés vers la pratique, parce que, a expliqué le Président, il faut penser au sort de nos jeunes frères qui seront certainement 5 à 6.000 à passer le C.E.P. dans les prochaines années. Or, à 14 ans, après 5 à 6 ans d'école ils n'ont rien appris de pratique. Dans les institutions actuelles tout l'enseignement est théorique. Sur dix enfants titulaires du C.E.P., cinq ou six continuent leurs études secondaires. Mais nous pouvons dire que dans 3 ans, lorsque le développement de l'action entreprise portera tout ses fruits, sur 10 enfants l'enseignement secondaire ne pourra en résorber que deux ou quatre. Ainsi une majorité d'enfants sera renvoyée de l'école sans avoir rien appris de pratique et se trouvera sans débouché. Ils ne pourront être employés dans les ateliers, la législation sur l'âge l'interdit. Ils attendront donc 3 ans pour pouvoir travailler. Il en découlera de graves inconvenients : car non seulement ils ne reviendront plus à l'agriculture (pour ceux dont la famille y est), mais ils auront oublié ce qu'ils avaient appris. C'est pour parer à cela, pour résoudre un problème moral, social, économique et politique que nous avons engagé la réforme préconisée.

Dans la loi qui est publiée, il est dit que l'enseignement devient obligatoire. Inutile de le dire si nous ne pouvons effectivement dispenser l'enseignement de masse que tous les enfants pourront suivre. Nous avons senti que certaines sections considèrent que l'emploi de moniteurs uniquement, dans les classes préparatoires, n'est pas un bon procédé, et qu'ils voudraient voir maintenus dans ces classes des institu-

étudier d'une manière approfondie les propositions contenues dans le rapport, et relatives notamment à la modification des programmes en vue de la formation complète de notre jeunesse, car nous avons pu mesurer le fossé qui existe entre l'enseignement tel qu'il est dispensé aujourd'hui et ce qu'il était autrefois.

« En résumé, donc, nous préconisons un enseignement de masse de 4 ans, un enseignement moyen de 3 ans. »

Quant à la question concernant le groupe scolaire, le chef de l'Etat a répondu qu'il n'est pas nécessaire qu'il soit implanté dans la même localité, et qu'il suffit de tenir compte du nombre proportionnel de classes des cours préparatoires, élémentaires et moyens, conformément à la pyramide que nous avons adoptée.

Pour ce qui est de la création d'une inspection primaire dans chaque région, le problème ne peut encore être envisagé, puisque leur nombre est fonction de celui des classes. A Conakry, par exemple, il n'y a pas qu'une seule inspection, il y en a plusieurs.

Il a par ailleurs été demandé, de réduire ou d'envisager l'échelonnement du recrutement des instituteurs ordinaires pouvant être versés dans le cadre de l'enseignement secondaire. Le secrétaire général a retenu et développé deux points particuliers, à savoir :

« Partout où un guinéen remplit les conditions requises pour enseigner, la préférence lui sera donnée. D'abord parce qu'il nous coûte moins cher (500.000 francs à peine par an), ensuite parce qu'il est mieux qualifié que des étrangers pour enseigner nos institutions et les connaissances relatives à nos pays. Nous avons, dans notre corps enseignant, des institu-

techniciens du droit voudront bien nous en excuser, mais pour nous, la notion de droit est liée à la notion de responsabilité et de conscience. Les jeunes filles et les jeunes garçons sont sous la responsabilité de leur famille jusqu'à leur majorité ; il est ainsi dans tous les pays du monde. En Guinée, ce ne sont pas les familles qui envoient leurs enfants à l'extérieur en vue de leur formation : c'est l'Etat, c'est-à-dire l'organisme qui représente l'ensemble national et qui, dans le domaine de l'enseignement et de l'éducation, s'est substitué à chaque père, à chaque mère de famille pour donner à nos jeunes des connaissances utiles aussi bien à eux-mêmes qu'à la nation. Nous pensons donc que sur le plan du droit, lorsque le gouvernement envoie des jeunes gens ou jeunes filles à l'étranger afin d'y poursuivre leurs études ou y effectuer des stages dont la durée peut varier de quelques mois à quelques années, ces jeunes, qu'ils aient vingt et un ans ou plus, sont considérés par lui comme des mineurs. La tutelle que l'Etat exerce sur eux cesse seulement à partir du moment où l'étudiant a terminé ses études. A ce moment, mais à ce moment-là seulement, il est totalement libre de se marier selon son choix. Voilà ce qu'il fallait retenir du rapport. »

En conclusion le secrétaire général devait remercier tous les camarades pour les suggestions apportées et dont il sera tenu compte.

Cette intervention devait être suivie par des applaudissements nourris. Puis, le camarade Moussa Diakité, président de la Commission d'organisation a donné lecture de la composition des différentes commissions.

X

RESOLUTION DE LA CONFÉRENCE NATIONALE

Avant de lever la 6^e séance de la Conférence, la direction nationale du Parti a procédé à la constitution de quatre commissions de travail chargées chacune d'élaborer un projet de résolution et de recommandation qui sera discuté au cours de la dernière séance plénière.

Coiffée chacune par une délégation du B.P.N. dont un membre assume la présidence et un autre la fonction de rapporteur, les commissions sont composées de délégués à raison de un représentant par section. Elles sont en outre assistées d'experts et de personnalités dont l'expérience en chacun des points traités sera d'un apport de haute valeur.

COMMISSION DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Président : El Hadi Saïtoulaye,
Rapporteur : Kaba Mamadi,
Membres : Diallo Abdourahmane, un délégué par section.

COMMISSION ÉCONOMIQUE

Président : Béavogui Louis Lansana,
Rapporteur : Kéita N'Famara,
Membres : Moussa Diakité, un délégué par section.

COMMISSION DE LA RATIONALISATION DU TRAVAIL

Président : Camara Bengaly,
Rapporteur : Touré Ismaël,
Membres : Diané Lansana, un délégué par section.

COMMISSION SOCIALE

Président : Camara Damantang,
Rapporteur : Tounkara Jean Faragué,
Membres : Léon Maka, M^{me} Camara Loffo, et un délégué par section.

Résolution de politique générale

- Sur le plan national : vigilance encore accrue
- Sur le plan africain : recherche de l'Unité
- Sur le plan international : neutralisme positif

La première session de la Conférence nationale du Parti Démocratique de Guinée, réunie à la salle des Congrès du P.D.G. à Conakry les 14-15-16-17 et 18 août 1961.

Après avoir entendu, discuté et approuvé le rapport magistral de la doctrine et d'Orientation présentée par le camarade Sékou Touré, secrétaire général du P.D.G.

Considérant que la Conférence nationale instituée par le cinquième Congrès s'est, depuis lors, révélée comme un moyen efficace de confrontation de nos idées et le renforcement de l'action du Parti dans les domaines ;

nos victoires futures ; aussi, invitons-t-elle tous les militants et toutes les militantes des organisations du Parti, à consolider davantage leur cohésion.

nos victoires futures ; aussi, invitons-t-elle tous les militants et toutes les militantes des organisations du Parti, à consolider davantage leur cohésion.

SUR LE PLAN AFRICAIN

La Conférence salue les mouvements de libération nationale des peuples, et leur exprime sa solidarité pleine et entière, dans le juste combat qu'ils mènent contre le colonialisme et l'imperialisme pour l'indépendance nationale. Elle salue avec ferveur, la libération de Jomo Kenyatta, victoire décisive du peuple africain du Kenya. Elle condamne la guerre d'extermination livrée aux peuples d'Angola, courageusement engagés dans la lutte contre le colonialisme portugais, le plus objectif et le plus barbare. Elle s'élève avec indignation contre la politique d'apartheid pratiquée en Afrique du Sud.

S'agissant de la Guinée dite portugaise, des Rhodesies, du Mozambique, de Zanzibar, du Bassutholand, que, de bien d'autres pays d'Afrique qui luttent pour leur indépendance nationale, la Conférence flétrit la politique de répression sanglante pratiquée par les impérialistes, contre les peuples de ces pays.

La Conférence dénonce l'action néfaste de l'imperialisme international qui, au Congo, s'emploie à maintenir systématiquement la confusion au mépris des véritables intérêts du peuple Congolais en vue de sauvegarder ses priviléges.

Elle souhaite le rétablissement de l'Unité nationale Congolaise dans la liberté et la démocratie.

Elle s'incline avec douleur devant la mémoire du grand patriote africain Patrice Lumumba, premier ministre du Congo, lâchement assassiné par les impérialistes, et leurs voleurs.

Elle approuve, sans réserve, le retour à la section de l'Etat des anciennes sociétés de distribution d'eau et d'électricité, et la création d'une société nationale d'accorage et de transit.

Considérant que la planification est un moyen scientifique pour nor-

Syndicale Panafriacaine, véritable instrument de combat, à la disposition de la classe ouvrière dans la lutte de libération économique et sociale de nos masses laborieuses.

SUR LE PLAN INTERNATIONAL

La Conférence approuve la politique de neutralisme positif, pratiquée par notre gouvernement et l'engagement à poursuivre cette politique de non-alignement.

Elle félicite le peuple cubain, pour sa victoire éclatante sur l'imperialisme et les forces d'invasion contre-révolutionnaires.

Elle se prononce pour une coexistence pacifique entre tous les peuples, et en faveur de toute action susceptible d'aboutir à un désarmement général et complet, en vue d'assurer à l'humanité une paix durable.

La Conférence se réjouit de la tenue prochaine à Belgrade de la Conférence des Etats non engagés.

Elle rend un vibrant hommage au

gouvernement de la République, pour sa contribution importante au succès de cette Conférence.

Résolution sociale

(suite)

I. REFORME DE L'ENSEIGNEMENT

La Conférence nationale du P.D.G. après étude approfondie du rapport présenté par le secrétaire général au nom du B.P.N.

— Considérant la nécessité de

l'enseignement de masse et de qualité tant dans sa forme que dans son fond.

Elle considère que sa nature éducative et son caractère utilitaire doivent constamment et rigoureusement être respectés afin d'intéresser l'enseignement à la vie nationale dans ses diverses activités politique, économique, sociale et civique.

Acclame la suppression de l'ensei-

gnement privé.

La Conférence salue la lutte héroïque du peuple algérien en guerre depuis plus de 7 ans, contre l'impérialisme français, que l'audience internationale et le potentiel mil-

— Considérant la nécessité, liée au développement économique et social de la Guinée, d'améliorer constamment la qualité de notre enseigne-

Constate avec satisfaction, l'application suivie des décisions arrêtées par les précédentes Conférences de Kankan et de Kissidougou.

Se réjouit du résultat des élections présidentielles du 15 janvier 1961. Le peuple de Guinée a marqué ainsi, une fois de plus, son adhésion totale aux principes de son Parti, en plébiscitant par 99,37% des suffrages exprimés le candidat du P.D.G. le camarade Sékou Touré comme premier magistrat de notre République.

Lui rend un hommage bien mérité pour la grande confiance portée à sa personne, en raison de son action courageuse et inlassable de guide lucide et clairvoyant de notre grand Parti, le P.D.G.

Exprime sa fierté et félicite le président pour l'attribution qui lui a été faite du Prix international Lénine pour la consolidation de la Paix.

La Conférence se réjouit de l'autorité de plus en plus accrue de notre République, due à la justesse de la doctrine et de l'orientation rayonnante tant sur le plan africain que sur le plan international, suscité l'admiration de tous les peuples épris de paix, de justice, de liberté et de démocratie.

Elle renouvelle sa confiance au B.P.N., et l'engage à poursuivre rigoureusement cette politique, moyen le plus sûr pour consolider notre indépendance nationale, pour contribuer à la libération de l'Afrique et à la réalisation de son Unité.

Elle salue les réformes judiciaires intervenues dans les domaines commercial et bancaire, la création de nouvelles banques, d'entreprises commerciales d'Etat, dont les objectifs répondront à coup sûr aux exigences de notre développement économique.

Elle attire cependant, l'attention du B.P.N. et du gouvernement sur les activités néfastes et antisociales des spéculateurs, ennemis de notre

maliser et développer notre économie en étroite harmonie avec la normalisation et le développement des conditions sociales de vie du peuple guinéen.

Que l'amélioration et la transformation profondes et continues des conditions matérielles de vie de notre société, constituent la fin et l'objet du développement économique de notre Etat.

La Conférence constate avec satisfaction, le haut degré d'engagement de tous les militants dans l'exécution rapide et efficace du Plan triennal ; elle les félicite et les encourage pour les initiatives heureuses tendant au développement du mouvement coopératif, facteur déterminant du succès de notre révolution économique.

Considérant que toute mauvaise utilisation des forces de travail amoindrit les capacités de production et par conséquent conduit à l'appauvrissement de la société ;

Que l'inconscience professionnelle et la malhonnêteté de certains agents, causent de graves pertes à la nation, sans compter le préjudice moral et politique qu'elles engendrent

Que la rationalisation des normes du travail est sans conteste, le moyen le plus efficace pour développer la productivité du travail et partant, la production, condition essentielle de libération économique de nos masses laborieuses.

Salut l'initiative heureuse du Parti de rationaliser les normes du travail ; ce qui, à coup sûr, engagera davantage nos masses dans la production.

La Conférence exprime sa fierté sidéré comme un domaine particulier des activités de la nation, est tout à la fois un des principaux objets et un des éléments actifs de notre action révolutionnaire.

La Conférence réaffirme, que le

gouvernement qui doit être à la fois un déneure la condition essentielle de

et notamment à leur direction nationale, pour l'œuvre gigantesque accomplie pour la consolidation de notre indépendance.

La C.N.T.G. plus que jamais, doit poursuivre son action éducative, en vue d'une promotion rapide du travailleur guinéen et du succès de notre révolution.

Elle invite, compte tenu des réalisations présentes et pour promouvoir au niveau de chaque travailleur, une conscience professionnelle et civique qualitativement supérieure, à appor-ter sa collaboration étroite pour l'institution dans les meilleurs délais des comités de perfectionnement, de gestion et d'entreprise.

La Conférence approuve la réfor-mation pénitentiaires, et fait confiance au gouvernement dans l'application des mesures envisagées à l'endroit des détenus, dans l'intérêt national.

Elle salut l'action dynamique et appréciable de la J.R.D.A., aile mar-chante du Parti dans le renforce-ment de notre action politique, économique et éducative.

Elle la convie à une vigilance tou-jours plus accrue, et à une consi-civique toujours plus aigüe, pour faire de notre jeunesse, une véritable pépinière de responsables conscients.

Elle salut l'action courageuse et inlassable des femmes, constamment mobilisées au service de la nation.

Rend hommage au Parti, pour les conditions créées en vue de leur émancipation rapide et totale.

La Conférence exprime sa fierté aux sections du Parti. Leur contribu-tion de qualité à la Conférence, a démontré la constante élévation de leur niveau politique, gage certain de la marche triomphale du Parti vers le succès de notre expérience.

Les félicite, pour les réalisations concrètes obtenues dans tous les domaines,

et notamment à leur direction nationale, pour l'œuvre gigantesque accomplie pour la consolidation de notre indépendance.

La C.N.T.G. plus que jamais, doit poursuivre son action éducative, en vue d'une promotion rapide du travailleur guinéen et du succès de notre révolution.

Elle invite, compte tenu des réalisations présentes et pour promouvoir au niveau de chaque travailleur, une conscience professionnelle et civique qualitativement supérieure, à appor-ter sa collaboration étroite pour l'institution dans les meilleurs délais des comités de perfectionnement, de gestion et d'entreprise.

La Conférence approuve la réfor-mation pénitentiaires, et fait confiance au gouvernement dans l'application des mesures envisagées à l'endroit des détenus, dans l'intérêt national.

Elle salut l'action dynamique et appréciable de la J.R.D.A., aile mar-chante du Parti dans le renforce-ment de notre action politique, économique et éducative.

Elle la convie à une vigilance tou-jours plus accrue, et à une consi-civique toujours plus aigüe, pour faire de notre jeunesse, une véritable pépinière de responsables conscients.

Elle salut l'action courageuse et inlassable des femmes, constamment mobilisées au service de la nation.

Rend hommage au Parti, pour les conditions créées en vue de leur émancipation rapide et totale.

La Conférence exprime sa fierté aux sections du Parti. Leur contribu-tion de qualité à la Conférence, a démontré la constante élévation de leur niveau politique, gage certain de la marche triomphale du Parti vers le succès de notre expérience.

Les félicite, pour les réalisations concrètes obtenues dans tous les domaines,

et notamment à leur direction nationale, pour l'œuvre gigantesque accomplie pour la consolidation de notre indépendance.

La C.N.T.G. plus que jamais, doit poursuivre son action éducative, en vue d'une promotion rapide du travailleur guinéen et du succès de notre révolution.

Elle invite, compte tenu des réalisations présentes et pour promouvoir au niveau de chaque travailleur, une conscience professionnelle et civique qualitativement supérieure, à appor-ter sa collaboration étroite pour l'institution dans les meilleurs délais des comités de perfectionnement, de gestion et d'entreprise.

La Conférence approuve la réfor-mation pénitentiaires, et fait confiance au gouvernement dans l'application des mesures envisagées à l'endroit des détenus, dans l'intérêt national.

Elle salut l'action dynamique et appréciable de la J.R.D.A., aile mar-chante du Parti dans le renforce-ment de notre action politique, économique et éducative.

Elle la convie à une vigilance tou-jours plus accrue, et à une consi-civique toujours plus aigüe, pour faire de notre jeunesse, une véritable pépinière de responsables conscients.

Elle salut l'action courageuse et inlassable des femmes, constamment mobilisées au service de la nation.

Rend hommage au Parti, pour les conditions créées en vue de leur émancipation rapide et totale.

La Conférence exprime sa fierté aux sections du Parti. Leur contribu-tion de qualité à la Conférence, a démontré la constante élévation de leur niveau politique, gage certain de la marche triomphale du Parti vers le succès de notre expérience.

Les félicite, pour les réalisations concrètes obtenues dans tous les domaines,

et notamment à leur direction nationale, pour l'œuvre gigantesque accomplie pour la consolidation de notre indépendance.

La C.N.T.G. plus que jamais, doit poursuivre son action éducative, en vue d'une promotion rapide du travailleur guinéen et du succès de notre révolution.

Elle invite, compte tenu des réalisations présentes et pour promouvoir au niveau de chaque travailleur, une conscience professionnelle et civique qualitativement supérieure, à appor-ter sa collaboration étroite pour l'institution dans les meilleurs délais des comités de perfectionnement, de gestion et d'entreprise.

La Conférence approuve la réfor-mation pénitentiaires, et fait confiance au gouvernement dans l'application des mesures envisagées à l'endroit des détenus, dans l'intérêt national.

Elle salut l'action dynamique et appréciable de la J.R.D.A., aile mar-chante du Parti dans le renforce-ment de notre action politique, économique et éducative.

Elle la convie à une vigilance tou-jours plus accrue, et à une consi-civique toujours plus aigüe, pour faire de notre jeunesse, une véritable pépinière de responsables conscients.

Elle salut l'action courageuse et inlassable des femmes, constamment mobilisées au service de la nation.

Rend hommage au Parti, pour les conditions créées en vue de leur émancipation rapide et totale.

La Conférence exprime sa fierté aux sections du Parti. Leur contribu-tion de qualité à la Conférence, a démontré la constante élévation de leur niveau politique, gage certain de la marche triomphale du Parti vers le succès de notre expérience.

Les félicite, pour les réalisations concrètes obtenues dans tous les domaines,

et notamment à leur direction nationale, pour l'œuvre gigantesque accomplie pour la consolidation de notre indépendance.

La C.N.T.G. plus que jamais, doit poursuivre son action éducative, en vue d'une promotion rapide du travailleur guinéen et du succès de notre révolution.

Elle invite, compte tenu des réalisations présentes et pour promouvoir au niveau de chaque travailleur, une conscience professionnelle et civique qualitativement supérieure, à appor-ter sa collaboration étroite pour l'institution dans les meilleurs délais des comités de perfectionnement, de gestion et d'entreprise.

La Conférence approuve la réfor-mation pénitentiaires, et fait confiance au gouvernement dans l'application des mesures envisagées à l'endroit des détenus, dans l'intérêt national.

Elle salut l'action dynamique et appréciable de la J.R.D.A., aile mar-chante du Parti dans le renforce-ment de notre action politique, économique et éducative.

Elle la convie à une vigilance tou-jours plus accrue, et à une consi-civique toujours plus aigüe, pour faire de notre jeunesse, une véritable pépinière de responsables conscients.

Elle salut l'action courageuse et inlassable des femmes, constamment mobilisées au service de la nation.

Rend hommage au Parti, pour les conditions créées en vue de leur émancipation rapide et totale.

La Conférence exprime sa fierté aux sections du Parti. Leur contribu-tion de qualité à la Conférence, a démontré la constante élévation de leur niveau politique, gage certain de la marche triomphale du Parti vers le succès de notre expérience.

Les félicite, pour les réalisations concrètes obtenues dans tous les domaines,

et notamment à leur direction nationale, pour l'œuvre gigantesque accomplie pour la consolidation de notre indépendance.

La C.N.T.G. plus que jamais, doit poursuivre son action éducative, en vue d'une promotion rapide du travailleur guinéen et du succès de notre révolution.

Elle invite, compte tenu des réalisations présentes et pour promouvoir au niveau de chaque travailleur, une conscience professionnelle et civique qualitativement supérieure, à appor-ter sa collaboration étroite pour l'institution dans les meilleurs délais des comités de perfectionnement, de gestion et d'entreprise.

La Conférence approuve la réfor-mation pénitentiaires, et fait confiance au gouvernement dans l'application des mesures envisagées à l'endroit des détenus, dans l'intérêt national.

Elle salut l'action dynamique et appréciable de la J.R.D.A., aile mar-chante du Parti dans le renforce-ment de notre action politique, économique et éducative.

Elle la convie à une vigilance tou-jours plus accrue, et à une consi-civique toujours plus aigüe, pour faire de notre jeunesse, une véritable pépinière de responsables conscients.

Elle salut l'action courageuse et inlassable des femmes, constamment mobilisées au service de la nation.

Rend hommage au Parti, pour les conditions créées en vue de leur émancipation rapide et totale.

La Conférence exprime sa fierté aux sections du Parti. Leur contribu-tion de qualité à la Conférence, a démontré la constante élévation de leur niveau politique, gage certain de la marche triomphale du Parti vers le succès de notre expérience.

Les félicite, pour les réalisations concrètes obtenues dans tous les domaines,

et notamment à leur direction nationale, pour l'œuvre gigantesque accomplie pour la consolidation de notre indépendance.

La C.N.T.G. plus que jamais, doit poursuivre son action éducative, en vue d'une promotion rapide du travailleur guinéen et du succès de notre révolution.

Elle invite, compte tenu des réalisations présentes et pour promouvoir au niveau de chaque travailleur, une conscience professionnelle et civique qualitativement supérieure, à appor-ter sa collaboration étroite pour l'institution dans les meilleurs délais des comités de perfectionnement, de gestion et d'entreprise.

La Conférence approuve la réfor-mation pénitentiaires, et fait confiance au gouvernement dans l'application des mesures envisagées à l'endroit des détenus, dans l'intérêt national.

Elle salut l'action dynamique et appréciable de la J.R.D.A., aile mar-chante du Parti dans le renforce-ment de notre action politique, économique et éducative.

Elle la convie à une vigilance tou-jours plus accrue, et à une consi-civique toujours plus aigüe, pour faire de notre jeunesse, une véritable pépinière de responsables conscients.

Elle salut l'action courageuse et inlassable des femmes, constamment mobilisées au service de la nation.

Rend hommage au Parti, pour les conditions créées en vue de leur émancipation rapide et totale.

La Conférence exprime sa fierté aux sections du Parti. Leur contribu-tion de qualité à la Conférence, a démontré la constante élévation de leur niveau politique, gage certain de la marche triomphale du Parti vers le succès de notre expérience.

Les félicite, pour les réalisations concrètes obtenues dans tous les domaines,

et notamment à leur direction nationale, pour l'œuvre gigantesque accomplie pour la consolidation de notre indépendance.

La C.N.T.G. plus que jamais, doit poursuivre son action éducative, en vue d'une promotion rapide du travailleur guinéen et du succès de notre révolution.

Elle invite, compte tenu des réalisations présentes et pour promouvoir au niveau de chaque travailleur, une conscience professionnelle et civique qualitativement supérieure, à appor-ter sa collaboration étroite pour l'institution dans les meilleurs délais des comités de perfectionnement, de gestion et d'entreprise.

La Conférence approuve la réfor-mation pénitentiaires, et fait confiance au gouvernement dans l'application des mesures envisagées à l'endroit des détenus, dans l'intérêt national.

Elle salut l'action dynamique et appréciable de la J.R.D.A., aile mar-chante du Parti dans le renforce-ment de notre action politique, économique et éducative.

Elle la convie à une vigilance tou-jours plus accrue, et à une consi-civique toujours plus aigüe, pour faire de notre jeunesse, une véritable pépinière de responsables conscients.

Elle salut l'action courageuse et inlassable des femmes, constamment mobilisées au service de la nation.

Rend hommage au Parti, pour les conditions créées en vue de leur émancipation rapide et totale.

La Conférence exprime sa fierté aux sections du Parti. Leur contribu-tion de qualité à la Conférence, a démontré la constante élévation de leur niveau politique, gage certain de la marche triomphale du Parti vers le succès de notre expérience.

Les félicite, pour les réalisations concrètes obtenues dans tous les domaines,

et notamment à leur direction nationale, pour l'œuvre gigantesque accomplie pour la consolidation de notre indépendance.

La C.N.T.G. plus que jamais, doit poursuivre son action éducative, en vue d'une promotion rapide du travailleur guinéen et du succès de notre révolution.

Elle invite, compte tenu des réalisations présentes et pour promouvoir au niveau de chaque travailleur, une conscience professionnelle et civique qualitativement supérieure, à appor-ter sa collaboration étroite pour l'institution dans les meilleurs délais des comités de perfectionnement, de gestion et d'entreprise.

La Conférence approuve la réfor-mation pénitentiaires, et fait confiance au gouvernement dans l'application des mesures envisagées à l'endroit des détenus, dans l'intérêt national.

Elle salut l'action dynamique et appréciable de la J.R.D.A., aile mar-chante du Parti dans le renforce-ment de notre action politique, économique et éducative.

Elle la convie à une vigilance tou-jours plus accrue, et à une consi-civique toujours plus aigüe, pour faire de notre jeunesse, une véritable pépinière de responsables conscients.

Elle salut l'action courageuse et inlassable des femmes, constamment mobilisées au service de la nation.

Rend hommage au Parti, pour les conditions créées en vue de leur émancipation rapide et totale.

La Conférence exprime sa fierté aux sections du Parti. Leur contribu-tion de qualité à la Conférence, a démontré la constante élévation de leur niveau politique, gage certain de la marche triomphale du Parti vers le succès de notre expérience.

Les félicite, pour les réalisations concrètes obtenues dans tous les domaines,

et notamment à leur direction nationale, pour l'œuvre gigantesque accomplie pour la consolidation de notre indépendance.

La C.N.T.G. plus que jamais, doit poursuivre son action éducative, en vue d'une promotion rapide du travailleur guinéen et du succès de notre révolution.

Elle invite, compte tenu des réalisations présentes et pour promouvoir au niveau de chaque travailleur, une conscience professionnelle et civique qualitativement supérieure, à appor-ter sa collaboration étroite pour l'institution dans les meilleurs délais des comités de perfectionnement, de gestion et d'entreprise.

La Conférence approuve la réfor-mation pénitentiaires, et fait confiance au gouvernement dans l'application des mesures envisagées à l'endroit des détenus, dans l'intérêt national.

Elle salut l'action dynamique et appréciable de la J.R.D.A., aile mar-chante du Parti dans le renforce-ment de notre action politique, économique et éducative.

Elle la convie à une vigilance tou-jours plus accrue, et à une consi-civique toujours plus aigüe, pour faire de notre jeunesse, une véritable pépinière de responsables conscients.

Elle salut l'action courageuse et inlassable des femmes, constamment mobilisées au service de la nation.

RESOLUTION DE LA CONFÉRENCE NATIONALE

(suite de la page 3)

gner pour assurer le plein succès de la présente réforme, facteur décisif dans le triomphe de la révolution guinéenne.

— Invite le B.P.N. à procéder à une réorganisation de l'enseignement technique compte tenu des besoins réels de la nation ; cette réorganisation devant s'étendre à tous les degrés d'enseignement et se concrétiser notamment par une liaison

toujours plus étroite de l'école et de la production.

La Conférence engage enfin chaque section, chaque comité de base, chaque militant et militante du Parti à se mobiliser constamment en vue de la liquidation définitive de l'analphabétisme en Guinée, condition essentielle du développement économique, social et culturel de la nation.

RATIONALISATION DU TRAVAIL

La première session de la Conférence nationale du P.D.G. réunie à Conakry du 14 au 18 août 1961 ;

Considérant : que pour franchir une étape décisive dans les domaines économique et social, notre révolution doit être comprise comme la transformation dans les actes et les faits des choix que comporte le programme politique du P.D.G. ;

Considérant : que pour une construction rapide de notre économie nationale sur la base de la planification, la mobilisation des masses populaires et l'élevation constante du niveau de leur conscience politique doit aller de pair avec le renforcement constant de leur conscience professionnelle et civique ;

Considérant : qu'il est indispensable et urgent de mobiliser toute nos ressources humaines et matérielles en vue de leur exploitation rationnelle afin de liquider l'état de sous-développement de notre pays et de créer une économie nationale répondant aux exigences de notre évolution ;

Considérant : Que la réussite de notre plan triennal implique à la fois des nouvelles réalisations dans les domaines économique et social et l'observation stricte et permanente des trois principes : Economie temporelle ; économie de ressources ; qualité du travail exécuté ;

Considérant : la nécessité d'élever

RÉSOLUTION ÉCONOMIQUE

prises par la Conférence de Kissidougou.

Elle invite tous les comités des régions productrices à participer plus activement à la lutte menée par l'Etat contre la trachéomyose du

Commerce mais dont l'activité est

fournis par le gouvernement, les régions administratives et les sections

du Parti dans la réalisation des actions du Plan triennal et notamment

les importants travaux exécutés par les populations à titre d'investissement humain ;

Considérant que ces efforts se traduisent déjà par un accroissement considérable de la production agricole, source importante de re-

venus pour l'accumulation nationale ;

Félicite les militants et militantes

pour les résultats obtenus grâce à leur haut degré de conscience politique et à leur mobilisation permanente pour la conquête de notre indépendance économique et le triomphe de la révolution guinéenne ;

Félicite également l'Armée nationale pour sa participation effective à l'accroissement de la production.

La Conférence rend hommage à la justesse de l'orientation générale définie par le B.P.N. en matière de politique agricole.

En vue d'une meilleure application de cette politique, elle recommande l'orientation des programmes régionaux vers une production accrue des denrées exportables et l'extension des cultures vivrières diversifiées mettant à la disposition de la population une alimentation abondante, plus riche et plus variée.

Elle invite le gouvernement à res

treindre progressivement les impor

tations de riz pour arriver à leur sup

pression totale à la fin de 1962.

Elle exhorte en conséquence les

sections à développer considérable

ment la culture de cette céréale en

vue de satisfaire leurs propres bes

sins.

Fait confiance au gouvernement de la République de Guinée pour la mise à la disposition des populations rurales en temps opportun de tout le matériel agricole nécessaire.

Considérant que la République de

Guinée est un pays à grandes possi

bilités pastorales ;

Considérant que l'extrême richesse de notre plateau maritime en ressources aquatiques vivantes ;

Le B.P.N. et la C.N.T.G. à éten

dre à tous les secteurs d'activité de

1^o La création au niveau des

comptoirs administratifs à la place des commerciales d'Etat autonomes placées sous la tutelle du Ministère du Commerce mais dont l'activité est

orientée et contrôlée par les autorités régionales.

Le rôle de ces Entreprises portera essentiellement sur le commerce de défilé chargé de ravitailler les consommateurs.

2^o La réorganisation du réseau de distribution de détail pour la création :

a) De magasins régionaux de vente gérés directement par les régions et pour leur compte ;

b) De magasins de vente ruraux sous la forme de coopératives de consommateurs, gérés par les villageois.

La Conférence souligne que ces efforts de ravitaillement des régions agricole qui s'inscrit dans le cadre de l'action constante du P.D.G. en vue de l'élevation du niveau de vie des masses rurales.

— Demande que soient dégagés des ressources et moyens suffisants permettant d'intensifier l'aide apportée aux collectivités rurales ;

— Recommande que des prêts ne soient accordés qu'après une étude technique faite par les services du ministère de l'Economie rurale ;

— Engage la Banque nationale de développement agricole à har

moniser son action avec le ministère de l'Economie rurale afin de favori

ser la création et le développement des coopératives agricoles de production conformément aux objectifs

du Plan triennal.

La Conférence félicite les sections de ces biens entre les régions.

Recommande l'organisation et le développement des circuits commerciaux inter-régionaux et la tenue d'une foire nationale en 1962.

La Conférence félicite les sections pour l'action déployée pour le ramassage des palmistes conformément aux recommandations de la

Conférence nationale de Kissidougou et les invite à intensifier leur action dans ce domaine.

Considérant que de nombreux

Repression de l'exode rural

sans cesse le niveau de la conscience nationale de nos masses paysannes afin de substituer dans nos campagnes, à l'esprit de production de subsistance la notion d'une véritable économie nationale ;

Considérant : que pour jouer pleinement leur rôle, les travailleurs et les cadres des entreprises d'état doivent nécessairement tenir compte de l'importance d'une gestion saine et économiquement rentable ;

Considérant : que dans le cadre des recommandations de la Conférence de Kissidougou, les conseils de gestion et de perfectionnement doivent être l'expression vivante et constante de la pensée politique du P.D.G. en assurant le contrôle direct et permanent de l'orientation, du développement et du perfectionnement des activités de toutes nos unités de production ;

Considérant : qu'en République de Guinée les intérêts du peuple définis sur la base de l'action révolutionnaire, populaire et démocratique du P.D.G. s'identifient à ceux de l'Etat et que dans ces conditions chaque citoyen a le devoir d'assurer en tout lieu et en tout temps la sauvegarde des intérêts de la nation ;

Considérant : que le perfectionnement professionnel du travailleur est l'une des tares les plus marquantes héritées du système colonial et constitue de ce fait un obstacle sérieux à l'éducation civique, politique et professionnelle des travailleurs ;

Considérant : que l'analphabétisme est l'indépendance politique afin de traduire la pensée du Parti affirmant que l'indépendance politique n'aurait aucune signification si elle n'était complétée par l'indépendance économique ;

Invité : Le Parti et la C.N.T.G. à engager une vigoureuse campagne de popularisation du mot d'ordre de la rationalisation du travail.

Décide :

Que la lutte contre l'analphabétisme organisée sur la base des critères du Parti soit désormais un des critères entrant dans l'appreciation des progrès réalisés par les sections du P.D.G. pour leur classement annuel.

Invité :

Les sections du Parti et les organisations syndicales de la nation à intensifier la lutte contre le faux chômage et le parasitisme qui privent le pays d'une part importante de sa productivité.

Demande :

Aux cadres dirigeants à tous les niveaux de la nation, d'assumer effectivement et pleinement leur responsabilité et de veiller à l'organisation rationnelle du travail.

Décide :

En vue de récompenser et d'honorer les meilleurs artisans de la bataille économique pour l'éification nationale :

— L'attribution de primes exceptionnelles, de voyages d'agrément et de bourses d'études ;
— L'institution des tableaux d'honneur à afficher sur les lieux du travail ;
— La création de brevets d'invention ;

— La création de la médaille du travail.

TOUT LE MONDE DEVRAIT SERVIR LE PARTI ET PERSONNE NE DEVRAIT SE SERVIR DE LUI

Invité :

Le Parti et la C.N.T.G. à engager une vigoureuse campagne de popularisation du mot d'ordre de la rationalisation du travail.

Coopératives agricoles de production

La Conférence, considérant les succès remportés dans l'installation des C.A.P., souligne l'importance politique de cette action qui est la preuve éclatante de la prise effective de conscience des masses paysannes et de leur confiance au P.D.G.

Invite les responsables politiques et administratifs de nos sections à intensifier cet effort gigantesque dans la bataille de notre peuple contre le sous-développement économique et les misères sociales.

Décide que l'organisation coopérative des masses rurales et les réalisations concrètes des C.A.P. constituent désormais un des critères de classement des sections.

Engage les régions à redoubler d'efforts en vue de doter les C.A.P. existantes d'une organisation leur garantissant une réussite totale et à accélérer l'implantation de nouvelles coopératives au niveau de chaque unité de production.

Souligne aux coopérateurs et aux agriculteurs l'exploitation la plus ample possible des résultats obtenus dans les stations agricoles. Considérant comme éminemment souhaitable la concentration des moyens mécaniques destinés aux secteurs coopératifs au niveau des centres de modernisation rurale pour les deux prochaines années.

S'agissant des centres de modernisation rurale, la Conférence approuve le principe de leur transformation en entreprises régionales gérées par les autorités régionales et placées sous la tutelle du ministère de l'Economie rurale qui les dotera à titre remboursable d'instruments modernes de production.

Elle lance un nouvel appel à tous les militants et responsables du Parti pour tout mettre en œuvre en vue d'enrayer les feux de brousse en application des mesures énergiques pour :

à la prochaine moisson des vastes champs de riz.

Invité : l'éleveur par des conférences éducatives et des démonstrations pratiques à procéder à une exploitation rationnelle de son troupeau.

En vue de faciliter la commercialisation du bétail et le ravitaillement des populations en viande de boucherie, la Conférence recommande :

— La fixation du prix du bétail sur pied ;
— L'organisation d'un circuit commercial direct entre l'éleveur et le boucher par la création des coopératives d'éleveurs et de bouchers et par l'organisation de foires hebdomadaires dans les principales régions d'élevage.

La Conférence encourage par ailleurs, la création des fermes régionales et des étangs en vue de vulgariser dans les milieux paysans l'activité l'apiculture et la pisciculture.

Création de Sociétés Nationales

Considérant l'importance capitale du commerce dans le développement harmonieux du pays tant sur le plan économique que social, la Conférence saute les réformes de structures intervenues dans le domaine du commerce extérieur notamment :

— La création à la place du Comptoir guinéen du commerce extérieur de plusieurs sociétés nationales d'importation et d'exportation spécialisées ;

— L'institution d'un Conseil national des programmes des échanges commerciaux et son prolongement prochain au niveau des régions administratives.

Elle recommande que dans les programmes d'importation, la priorité soit accordée aux biens d'équipement par rapport aux articles de luxe.

Dans le domaine du commerce extérieur, la Conférence se prononce pour :

à la population moins des vastes champs de riz.

Invité : l'éleveur par des conférences éducatives et des démonstrations pratiques à procéder à une exploitation rationnelle de son troupeau.

En vue de faciliter la commercialisation du bétail et le ravitaillement des populations en viande de boucherie, la Conférence recommande :

— La fixation du prix du bétail sur pied ;
— L'organisation d'un circuit commercial direct entre l'éleveur et le boucher par la création des coopératives d'éleveurs et de bouchers et par l'organisation de foires hebdomadaires dans les principales régions d'élevage.

La Conférence encourage par ailleurs, la création des fermes régionales et des étangs en vue de vulgariser dans les milieux paysans l'activité l'apiculture et la pisciculture.

Considérant la nécessité de renforcer les liens économiques entre les Etats africains, la Conférence : — Salut la création d'un Comité économique africain des pays membres de la Charte de Casablanca ;

— Souscrit entièrement à toutes les résolutions adoptées par la première session de ce Comité économique tenu à Conakry du 17 au 21 juillet 1961 qui a posé les jalons d'une étroite coopération économique et surtout d'un marché commun africain, gage de l'affranchissement des Etats d'Afrique de toute tutelle économique extérieure.

Marché commun africain

Considérant la nécessité de renforcer les liens économiques entre les Etats africains, la Conférence : — Salut la création d'un Comité économique africain des pays membres de la Charte de Casablanca ;

— Souscrit entièrement à toutes les résolutions adoptées par la première session de ce Comité économique tenu à Conakry du 17 au 21 juillet 1961 qui a posé les jalons d'une étroite coopération économique et surtout d'un marché commun africain, gage de l'affranchissement des Etats d'Afrique de toute tutelle économique extérieure.

Marché commun africain

Considérant la nécessité de renforcer les liens économiques entre les Etats africains, la Conférence : — Salut la création d'un Comité économique africain des pays membres de la Charte de Casablanca ;

— Souscrit entièrement à toutes les résolutions adoptées par la première session de ce Comité économique tenu à Conakry du 17 au 21 juillet 1961 qui a posé les jalons d'une étroite coopération économique et surtout d'un marché commun africain, gage de l'affranchissement des Etats d'Afrique de toute tutelle économique extérieure.

Marché commun africain

Considérant la nécessité de renforcer les liens économiques entre les Etats africains, la Conférence : — Salut la création d'un Comité économique africain des pays membres de la Charte de Casablanca ;

— Souscrit entièrement à toutes les résolutions adoptées par la première session de ce Comité économique tenu à Conakry du 17 au 21 juillet 1961 qui a posé les jalons d'une étroite coopération économique et surtout d'un marché commun africain, gage de l'affranchissement des Etats d'Afrique de toute tutelle économique extérieure.

Marché commun africain

Considérant la nécessité de renforcer les liens économiques entre les Etats africains, la Conférence : — Salut la création d'un Comité économique africain des pays membres de la Charte de Casablanca ;

— Souscrit entièrement à toutes les résolutions adoptées par la première session de ce Comité économique tenu à Conakry du 17 au 21 juillet 1961 qui a posé les jalons d'une étroite coopération économique et surtout d'un marché commun africain, gage de l'affranchissement des Etats d'Afrique de toute tutelle économique extérieure.

Marché commun africain

Considérant la nécessité de renforcer les liens économiques entre les Etats africains, la Conférence : — Salut la création d'un Comité économique africain des pays membres de la Charte de Casablanca ;

— Souscrit entièrement à toutes les résolutions adoptées par la première session de ce Comité économique tenu à Conakry du 17 au 21 juillet 1961 qui a posé les jalons d'une étroite coopération économique et surtout d'un marché commun africain, gage de l'affranchissement des Etats d'Afrique de toute tutelle économique extérieure.

Marché commun africain

Considérant la nécessité de renforcer les liens économiques entre les Etats africains, la Conférence : — Salut la création d'un Comité économique africain des pays membres de la Charte de Casablanca ;

— Souscrit entièrement à toutes les résolutions adoptées par la première session de ce Comité économique tenu à Conakry du 17 au 21 juillet 1961 qui a posé les jalons d'une étroite coopération économique et surtout d'un marché commun africain, gage de l'affranchissement des Etats d'Afrique de toute tutelle économique extérieure.

Marché commun africain

Considérant la nécessité de renforcer les liens économiques entre les Etats africains, la Conférence : — Salut la création d'un Comité économique africain des pays membres de la Charte de Casablanca ;

— Souscrit entièrement à toutes les résolutions adoptées par la première session de ce Comité économique tenu à Conakry du 17 au 21 juillet 1961 qui a posé les jalons d'une étroite coopération économique et surtout d'un marché commun africain, gage de l'affranchissement des Etats d'Afrique de toute tutelle économique extérieure.

Marché commun africain

Considérant la nécessité de renforcer les liens économiques entre les Etats africains, la Conférence : — Salut la création d'un Comité économique africain des pays membres de la Charte de Casablanca ;

— Souscrit entièrement à toutes les résolutions adoptées par la première session de ce Comité économique tenu à Conakry du 17 au 21 juillet 1961 qui a posé les jalons d'une étroite coopération économique et surtout d'un marché commun africain, gage de l'affranchissement des Etats d'Afrique de toute tutelle économique extérieure.

Marché commun africain

Considérant la nécessité de renforcer les liens économiques entre les Etats africains, la Conférence : — Salut la création d'un Comité économique africain des pays membres de la Charte de Casablanca ;

— Souscrit entièrement à toutes les résolutions adoptées par la première session de ce Comité économique tenu à Conakry du 17 au 21 juillet 1961 qui a posé les jalons d'une étroite coopération économique et surtout d'un marché commun africain, gage de l'affranchissement des Etats d'Afrique de toute tutelle économique extérieure.

Marché commun africain

Considérant la nécessité de renforcer les liens économiques entre les Etats africains, la Conférence : — Salut la création d'un Comité économique africain des pays membres de la Charte de Casablanca ;

— Souscrit entièrement à toutes les résolutions adoptées par la première session de ce Comité économique tenu à Conakry du 17 au 21 juillet 1961 qui a posé les jalons d'une étroite coopération économique et surtout d'un marché commun africain, gage de l'affranchissement des Etats d'Afrique de toute tutelle économique extérieure.

Marché commun africain

Considérant la nécessité de renforcer les liens économiques entre les Etats africains, la Conférence : — Salut la création d'un Comité économique africain des pays membres de la Charte de Casablanca ;

— Souscrit entièrement à toutes les résolutions adoptées par la première session de ce Comité économique tenu à Conakry du 17 au 21 juillet 1961 qui a posé les jalons d'une étroite coopération économique et surtout d'un marché commun africain, gage de l'affranchissement des Etats d'Afrique de toute tutelle économique extérieure.

Marché commun africain

Considérant la nécessité de renforcer les liens économiques entre les Etats africains, la Conférence : — Salut la création d'un Comité économique africain des pays membres de la Charte de Casablanca ;

— Souscrit entièrement à toutes les résolutions adoptées par la première session de ce Comité économique tenu à Conakry du 17 au 21 juillet 1961 qui a posé les jalons d'une étroite coopération économique et surtout d'un marché commun africain, gage de l'affranchissement des Etats d'Afrique de toute tutelle économique extérieure.

Marché commun africain

Considérant la nécessité de renforcer les liens économiques entre les Etats africains, la Conférence : — Salut la création d'un Comité économique africain des pays membres de la Charte de Casablanca ;

— Souscrit entièrement à toutes les résolutions adoptées par la première session de ce Comité économique tenu à Conakry du 17 au 21 juillet 1961 qui a posé les jalons d'une étroite coopération économique et surtout d'un marché commun africain, gage de l'affranchissement des Etats d'Afrique de toute tutelle économique extérieure.

Marché commun africain

Considérant la nécessité de renforcer les liens économiques entre les Etats africains, la Conférence : — Salut la création d'un Comité économique africain des pays membres de la Charte de Casablanca ;

— Souscrit entièrement à toutes les résolutions adoptées par la première session de ce Comité économique tenu à Conakry du 17 au 21 juillet 1961 qui a posé les jalons d'une étroite coopération économique et surtout d'un marché commun africain, gage de l'affranchissement des Etats d'Afrique de toute tutelle économique extérieure.

Marché commun africain

Considérant la nécessité de renforcer les liens économiques entre les Etats africains, la Conférence : — Salut la création d'un Comité économique africain des pays membres de la Charte de Casablanca ;

— Souscrit entièrement à toutes les résolutions adoptées par la première session de ce Comité économique tenu à Conakry du 17 au 21 juillet 1961 qui a posé les jalons d'une étroite coopération économique et surtout d'un marché commun africain, gage de l'affranchissement des Etats d'Afrique de toute tutelle économique extérieure.

Marché commun africain

Considérant la nécessité de renforcer les liens économiques entre les Etats africains, la Conférence : — Salut la création d'un Comité économique africain des pays membres de la Charte de Casablanca ;

— Souscrit entièrement à toutes les résolutions adoptées par la première session de ce Comité économique tenu à Conakry du 17 au 21 juillet 1961 qui a posé les jalons d'une étroite coopération économique et surtout d'un marché commun africain, gage de l'affranchissement des Etats d'Afrique de toute tutelle économique extérieure.

Marché commun africain

Considérant la nécessité de renforcer les liens économiques entre les Etats africains, la Conférence : — Salut la création d'un Comité économique africain des pays membres de la Charte de Casablanca ;

— Souscrit entièrement à toutes les résolutions adoptées par la première session de ce Comité économique tenu à Conakry du 17 au 21 juillet 1961 qui a posé les jalons d'une étroite coopération économique et surtout d'un marché commun africain, gage de l'affranchissement des Etats d'Afrique de toute tutelle économique extérieure.

Marché commun africain

Considérant la nécessité de renforcer les liens économiques entre les Etats africains, la Conférence : — Salut la création d'un Comité économique africain des pays membres de la Charte de Casablanca ;

— Souscrit entièrement à toutes les résolutions adoptées par la première session de ce Comité économique tenu à Conakry du 17 au 21 juillet 1961 qui a posé les jalons d'une étroite coopération économique et surtout d'un marché commun africain, gage de l'affranchissement des Etats d'Afrique de toute tutelle économique extérieure.

Marché commun africain

Considérant la nécessité de renforcer les liens économiques entre les Etats africains, la Conférence : — Salut la création d'un Comité économique africain des pays membres de la Charte de Casablanca ;

— Souscrit entièrement à toutes les résolutions adoptées par la première session de ce Comité économique tenu à Conakry du 17 au 21 juillet 1961 qui a posé les jalons d'une étroite coopération économique et surtout d'un marché commun africain, gage de l'affranchissement des Etats d'Afrique de toute tutelle économique extérieure.

Marché commun africain

Considérant la nécessité de renforcer les liens économiques entre les Etats africains, la Conférence : — Salut la création d'un Comité économique africain des pays membres de la Charte de Casablanca ;

— Souscrit entièrement à toutes les résolutions adoptées par la première session de ce Comité économique tenu à Conakry du 17 au 21 juillet 1961 qui a posé les jalons d'une étroite coopération économique et surtout d'un marché commun africain, gage de l'affranchissement des Etats d'Afrique de toute tutelle économique extérieure.

Marché commun africain

Considérant la nécessité de renforcer les liens économiques entre les Etats africains, la Conférence : — Salut la création d'un Comité économique africain des pays membres de la Charte de Casablanca ;

— Souscrit entièrement à toutes les résolutions adoptées par la première session de ce Comité économique tenu à Conakry du 17 au 21 juillet 1961 qui a posé les jalons d'une étroite coopération économique et surtout d'un marché commun africain

LA VIE DANS LA NATION

RÉSOLUTION SOCIALE

Conditions de la femme

La Conférence;

Après un examen approfondi et une discussion large du rapport de doctrine et d'orientation relatif à la condition de la femme;

Considérant les conditions sociales de la femme après les divers accès relatifs aux droits politiques et civiques à la scolarisation progressive des filles, à la rationalisation du mariage, à l'aide à la famille, à la qualification professionnelle de la femme; Recommande la suppression de toute entrave au mariage pour tout motif irrationnel.

Recommande de renforcer la stabilité du mariage par toutes mesures appropriées.

Recommande la régularisation rapide à l'état-civil de tous les mariages anciens.

Recommande que tout enfant né hors mariage et dont la filiation est établie soit entretenu par le père.

Souligne le caractère symbolique de la dot qui ne peut être remboursée en aucun cas.

Félicite le B.P.N. et l'encourage pour les mesures prises en vue de la traduction simultanée au cours des grandes manifestations du parti.

Considérant que l'émanation totale des femmes passe obligatoirement par leur libération économique c'est-à-dire par leur pénal professionnel.

Considérant qu'il faut à tout prix éviter à l'émanicipation des filles les erreurs graves qui ont marqué et marquent encore celles des garçons par la tendance aux emplois bureaucratiques et le mépris des emplois manuels.

Salut les nouvelles conditions permettant l'accèsion des femmes à tous les emplois et encourage

Considérant que les deux amnisties accordées aux condamnés depuis l'indépendance nationale n'ont pas donné tout l'effet que les citoyens guinéens étaient en droit d'espérer;

Considérant que les mesures de clemence aussi ont été suivies d'une recrudescence regrettable de vols au niveau des villes;

Considérant que les causes déterminantes de ce phénomène négatif sont d'une part l'exode rural et d'autre part, la mauvaise organisation des établissements pénitentiaires hérités du régime colonial qui groupent sans distinction toutes les catégories de malfaiteurs;

Considérant que notre lutte contre le vol déjà condamné par le Parti doit se poursuivre avec plus de vigueur et de fermeté;

La Conférence consciente de la puissance et des capacités transformatrices de la révolution populaire guinéenne;

DECIDE:

D'accorder l'amnistie de toutes les peines infligées sans préjudice des réparations civiles aux délinquants pour toutes les infractions autres que :

1^e Le crime contre la sûreté de l'Etat;

2^e L'assassinat, le meurtre, l'empoisonnement;

3^e Le vol qualifié;

4^e Le détournement des deniers publics!

5^e Le faux et usage de faux;

6^e Le viol de mineur de moins de 13 ans.

DEMANDE:

La réalisation le plus tôt possible du centre pénitentiaire inscrit au plan triennal.

RECOMMANDÉ:

L'intensification de la lutte contre

plus grande à notre prochaine conférence, grâce à l'application concrète des décisions ouï

Le nouveau pas de la Révolution guinéenne

suite de la première page

CONNAISSANCE DU MONDE

Aujourd'hui : BOLIVIE et COLOMBIE UNE ÉTUDE DE VOTRE JOURNAL

L'Amérique Latine, libérée il y a un siècle et plus de la domination des Espagnols, Portugais et autres colonisateurs, retomba, à cause de ses divisions internes, sous la coupe de maîtres non moins terribles : les trusts nord-américains qui en firent leur « chasse gardée ». Depuis plus d'un siècle ce continent du Sud, pillé et jugulé par le Nord industriel, crie au voleur sans savoir à quel libérateur se vouer.

Le Dr Fidel Castro est apparu comme celui que tous ces peuples attendaient : il ébranle l'édifice impérialiste...

Quelle est la situation actuelle en Amérique Latine, comment réagit l'impérialisme, dans quelle mesure est-il contraint de jeter du lest au Brésil et dans d'autres pays pour tenter de contrebalancer la révolution cubaine par des mesures démocratiques ? Horyya tente de vous l'expliquer dans une suite d'articles. Aujourd'hui nous vous donnons une idée de la situation en Bolivie et en Colombie.

I. — BOLIVIE

Bolivie, Colombie, deux pays délivrés par Bolívar au début du 19^e siècle de la domination espagnole, Bolívar qui rêvait d'une Amérique Latine unie, donc forte. Les divisions mesquines, depuis, ont fait leur œuvre. Et les trusts nord-américains, profitant de dispositions qui plaçaient à leur merci un continent du Sud faible et exsangue, n'eurent plus, sous prétexte d'aide et d'arbitrage, qu'à venir installer en maîtres, économiquement et militairement.

Un regard en arrière nous

permet de mesurer l'importance du chemin parcouru. Les résultats positifs obtenus, comme les échecs qui ont enrichi notre expérience, doivent sans aucun doute nous amener avec une satisfaction toujours plus grande à notre prochaine conférence, grâce à l'application concrète des décisions ouïes

des premiers producteurs mondiaux

Résultat : le pays n'en est pas un. Sans économie diversifiée, sans structures réelles, il n'est, à vrai dire, qu'un « appendice » des puissances monopolistiques auxquelles il est contraint d'acheter, ne les fabriquant pas lui-même, tous les produits manufacturés dont il a besoin pour sa consommation intérieure. Produits de transformation sur lesquels, naturellement, les voisins du Nord font encore de nouveaux bénéfices. Quoi d'étonnant, après cela, que la balance commerciale bolivienne soit sans cesse déficitaire ? Pour équilibrer son budget, l'Etat est obligé de faire appel en permanence au crédit de l'Amérique du Nord, ce

celles-ci à se préparer à une qualification technique de plus en plus poussée.

Demande de prendre toutes les mesures appropriées pour l'application intégrale des droits des femmes.

Reformes pénitentiaires

La Conférence;

NOS ÉCHOS

LA CHASSE AUX COMPLEXES

Durant cette Conférence, qui sera date à bien des égards, on n'a pas manqué de stigmatiser avec énergie certaines tares.

Une que nous aimerais voir tuée dès le début, c'est celle qu'on appelle communément complexe. Que des délégations aient le légitime désir de voir leur groupe fixé pour la postérité, rien que de très normal. Mais de là à relancer notre service photo déjà par trop surchargé — et qui fait ce qu'il peut — par des notes comminatoires où il est question de discrimination, il y a une certaine marge que d'aucuns ont allègrement franchi.

Nos photographes font leur devoir et n'ont aucune raison de favoriser les unes par rapport aux autres. Ils peuvent y avoir fatallement des oubliés au fait que la tâche n'est pas si facile. Les rappeler, simplement et courtoisement eût suffi...

TELEGRAMMES...

La Conférence a reçu des messages, dont certain émanait d'un délégué présent dans la salle.

Retard des P.T.T. ou télégrammes expédiés de... Conakry ? ...

MENTION HONORABLE

Unique dans les annales du P.D.G. Le secrétaire général chargé de cours. Démonstration lumineuse, parfaite. Dommage qu'il ne s'agissait pas d'un examen du C.A.P. Note : mention honorable.

Professeurs, a vous !!!

QUE D'EAU, QUE D'EAU...

(Suite et fin.) Nous attendrions un démenti au sujet de l'absence — qu'on disait — d'une piscine attenante à la villa Sily de Kankan.

Le sang généreux de l'éidle en chef d'icelle n'aurait fait qu'un tour.

Et de se mettre en quête de tels ministres (et de les trouver)

lification technique de plus en plus poussée.

Demande de prendre toutes les mesures appropriées pour l'application intégrale des droits des femmes.

Reformes pénitentiaires

La Conférence;

La poursuite avec plus de vigueur de la répression contre les voleurs.

L'organisation des cours d'éducation politique et professionnelle, de formation intellectuelle, civique et morale dans les prisons afin que les prisonniers libérés puissent sans difficulté, réintégrer la société et participer pleinement à ses activités.

La poursuite avec plus de vigueur de la répression contre les voleurs.

L'organisation des cours d'éducation politique et professionnelle, de formation intellectuelle, civique et morale dans les prisons afin que les prisonniers libérés puissent sans difficulté, réintégrer la société et participer pleinement à ses activités.

KEN.

EN QUETE D'INDULGENCE

Parmi les messages reçus, on a relevé celui des détenus de Mali. Et comme la Conférence avait à traiter, entr'autre, de la réforme pénitentiaire...

MALHEUR AU BARBU !

Un de nos frères et néanmoins ami a élu... bureau au secrétariat de la Conférence. Il a trouvé : bureau [bien sûr], secrétaire [c'est normal] et surtout la paix pour voyer derrière le faux-col et en hors du regard des importuns, un noble respectable de canettes...

A quand les amuse-gueules, le di- van-lit et le reste... ? Sacré barbu, va !

POÈTE, VA !

Les rapporteurs des commissions font assaut d'éloquence et de persuation. Celui de la Commission sociale s'est particulièrement distingué par une de ces envolées qui a laissé l'assistance suspendue... à ses lèvres... sans retomber... Ah, ces poètes qui s'ignorent. Des agents pour l'A.G.P., éventuellement...

LES GRANDES MANŒUVRES

Elles sont, elles aussi, inseparables de la Conférence. A Conakry, comme à Kankan et à Kissidougou, les traditions ont été respectées, et même techniquement améliorées. Il faut bien suivre le progrès, que diable !

Le gang des tractions arrière a en effet modernisé sa technique. Les enlèvements précédés d'une translation, généralement dans le sens Mercédès vers la taille au-dessous. Mutation rapide, efficace, discrète et disparition instantanée. Et tout cela, sans entraînement préalable. Chapeau ! De vrais virtuoses...

LES DEBOIRES DE L'ECHASSIER

A propos d'enlèvement, signalons que le ci-devant Toto-les-longues-cannes, sous le prétexte de jouer les fêtes chercheuses de ces nemrods d'un nouveau genre, tenta de profiter de la situation [fausse le plus souvent] qu'il contribue à créer. En toute discréption, bien sûr, cela va de soi. Les petites voitures d'outre-Rhin passent tellement inaperçues ! Et pourtant... Ah, plaignons, bonnes gens, plaignons ce chasseur de luna !!!

vivement d'être adoptées à l'unanimité.

Notre révolution universelle par son caractère populaire est en marche. Elle n'échouera pas.

Marché Commun européen vis-à-vis des Etats « associés » d'Afrique. Côte d'Ivoire, rappelait antérieurement à la dernière Conférence de Strasbourg que les taxes perçues par les pays « membres » (européens) du

Marché Commun sur les produits tropicaux des Etats « associés » qu'un faible rendu sur ces prélevements en un an le montant de la participation européenne qui que l'aide actuelle, conclut-il, n'est qu'un faible rendu sur ces prélevements».

Pour les monopoles, la Bolivie, cet immense territoire de plus d'un million de kilomètres carrés, est une très bonne affaire. Par contre cette politique de traite n'en est pas une pour la Bolivie ni pour son peuple.

Les Boliviens, en fait, sont actuellement proprement expropriés. En 1921, le gouvernement bolivien fantôme, soutenu par la « Standard Oil », vendit à cette Compagnie une concession pétrolière de 2.145.000 hectares (pour 3.750.000 dollars !) La « Standard Oil » (of New-Jersey, qui possédait déjà un million d'hectares, eût alors le monopole du pétrole bolivien...).

En 1935, la Bolivie et le Paraguay se disputèrent, dans la guerre du Chaco, les terres d'où jaillit « l'or noir ». A Buenos-Aires se réunit une Conférence de la Paix avec la médiation des U.S.A., dont l'ambassadeur était Spruille Braden, homme d'affaires touchant de très près la question pétrolière.

Les négociations durèrent trois ans... Peu avant cela, en 1938, le colonel German Busch, lors de son accession à la présidence de la République, avait tenté de réaliser une révolution sociale. Or, le retrouva dans son bureau, une balle dans la tête...

Lorsqu'une autre révolution porta au pouvoir M. Villaruel, celui-ci nationalisa les mines de Patino et les pétroles de la « Standard ». Le résultat ne se fit pas attendre : une junte militaire à la solde des trusts renversa Villaruel et son ministre fut de rendre à César ce qui appartenait à César, c'est-à-dire les mines à Patino et les pétroles à la « Standard ».

ENTREPRENEUR

Journal d'information
éditions par la Régie
Nationale
« Région Guinéenne »
de Presse

Wébédématraire
ORGANE
d'ENTREPRENEUR
NATIONAL
Compte Chèques Postaux 6975 - Banque République de Guinée 3-34-32

NOUVELLES D'AFRIQUE ET DU MONDE

LE NÉO-COLONIALISME ET L'AFRIQUE

suite de la première page

certains africains reconnaîtront dans leurs « alliés » impérialiste le visage de leurs anciens maîtres, il sera trop tard...

Et il faudra recommencer la lutte... Et quelle lutte ! Quand on voit ce dont est capable la politique impérialiste, et à quel point elle peut frolement semer la mort et les ruines pour sauver ses intérêts, pourquoi flirter avec le feu qui nous a brûlé, pourquoi ouvrir la porte à notre cambrioleur, sinon à notre assassin ?

Il suffit de méditer l'exemple effarant de l'**Afrique Latine**, qui, si l'on libérée du joug espagnol, au début du 19e siècle, retomba sous un autre, celui du néo-colonialisme de l'industrie nord-américaine. Les gros trusts naissants profitèrent de la misère des pays fraîchement décolonisés pour les « aider » ; ils profitèrent surtout des dissensions entre ces pays pour s'y installer en arbitres et, comme le juge de la Fable de la Fontaine, gobèrent l'huître que les plaideurs se disputaient...

L'Amérique tire la plus grosse part de ses revenus de sa sœur latine dont les pays sont moins des États véritables que des plantations ou établissements dépendantes

entièrement des trusts nord-américains.

Depuis un siècle et demi d'« indépendance », les Etats d'Amérique latine n'ont pas encore réussi à s'industrialiser sérieusement d'une manière autonome. Ce sont des producteurs de matières premières à bon marché, contraints d'acheter au nord tous les produits de consommation dont ils ont besoin, à des taux prohibitifs. La balance commerciale de ces pays étant, par conséquence, déficitaires en permanence, les gouvernements se rattrapent où ils peuvent, c'est-à-dire sur les dos des classes laborieuses qui reçoivent des salaires de famine. De plus, pour équilibrer leurs budgets, les Etats d'Amérique du Sud sont obligés de faire appel sans cesse aux crédits des leaders du Nouveau monde, ce qui les rend plus dépendants.

C'est de ce cycle infernal que le président **Fidel Castro**, en renversant le fantôme qui hypothéquait son pays pendant réelle ou bataille encore pour l'arracher : mais ils l'obtiennent ! Pour ces derniers, la « générosité » et l'aide des néo-colonialistes ne jouent pas, ce qui prouve à quel point ils sont désintéressés !...

Leur subite honte se tourne uniquement vers ceux qui jouent le jeu

véritable que des plantations ou établissements dépendantes

africains indépendants qui sont déterminés à ne pas risquer leur droit dans l'engrenage du **Marché Commun**.

Cette politique par le peuple et pour le peuple n'use de l'aide extérieure que dans la mesure où cette aide ne contraint pas à s'intégrer dans les structures économiques mêmes d'un bloc, dans une guerre froide qui ne peut faire de l'Afrique que le tremplin et le réservoir d'une économie basée sur l'exploitation de l'homme par l'homme, et l'exploitation du continent « producteur et marché » par le continent industriel

Naturellement, les néo-colonialistes semblent représenter un « progrès » par rapport au colonialisme : ils ont accordé l'indépendance, sous leur aile, à la plupart des pays africains. Seuls ceux qui ont décidé d'être hors de leur « protection » ont leur indépendance réelle ou bataillent encore pour l'arracher : mais ils l'obtiennent ! Pour ces derniers, la « générosité » et l'aide des néo-colonialistes ne jouent pas, ce qui prouve à quel point ils sont désintéressés !...

Leur subite honte se tourne uniquement vers ceux qui jouent le jeu

véritable que des plantations ou établissements dépendantes

sables. (bien « pratiques » comme boucles émissaires en cas de meurtre), des ministres, une police, une armée (bien encadrée) un drapé au (prenez tout ça et amusez-vous) mais on les a surtout « associés »... ce qui leur donne naturellement des obligations, comme celle par exemple d'écouler leurs matières premières sur l'Europe — qui en a bien besoin pour ses grosses industries de transformation et de lui acheter ses produits finis (elle a besoin de cette vente pour les bénéfices de ses capitaux).

Engagez-vous, rengarez-vous pour les trusts métropolitains et européens sous l'égide du Marché Commun, le meilleur pour vous, leur répète-t-on en slogan !

Et si c'était un Marché... de dupes ? Certains pays africains, sur le point de s'engager, conçoivent des doutes... Certaines paroles, prononcées à la dernière Conférence de Strasbourg par le représentant de la Côte d'Ivoire, M. Yacé, en laissant percer : « Je ne peux accepter, » a-t-il dit, que l'association se révèle plus profitable aux pays membres (européens) qu'aux pays associés (africains) ! Le programme de l'unité dans l'Association n'en fait rien. Mais l'opposition (l'opposition africaine) est illusoire... Et elle leur fera perdre bientôt plus qu'elle ne leur rapporte.

Certains gouvernements africains

espèrent ils arracher à l'Europe des rémunérations de stabilisation des prix

LE PROGRES NOUS NE POUVONS LE NUMEROLOGIE CONSIDER QU'EN TANT QU'ACCUMULER NOUVEAUX DROUVOIRS DONT AMELIORER LES BIENS. DISPOSENT LES SOCIETES POUR AMELIORER L'ENVIRONNEMENT ETRE DE L'HOMME.

SEKOU TOUR AU OURE.

suite de la première page

qu'il arrive à découvrir l'existence d'un dépôt d'armes. Le peuple tiendra la leçon de ce complot tramé contre ses institutions et qui justifie une vigilance accrue de sa part, à l'avoir.

« Mansonka », danse de l'initiation en Basse-Guinée, clôture « en beauté » le spectacle offert par Conakry-II. Cette danse nous fait communier dans son rythme puissant aux forces mêmes de la nature. C'est la source qui jaillit et devient fleuve pour épouser l'Océan au-dessus duquel le grand masque semble le mat du navire humain pris dans le souffle du vent et de la vie.

Les danseuses, fragiles oiseaux de la tempête la domptent de leurs ailes rapides. Les danseurs ne jouent pas ils sont la danse.

AU TOUR DE KOUROUSSA

Deuxième partie : Kouroussa entre en lice par un chœur. Les bras des choristes s'abaisseant et s'élevant tour à tour, sont la palpitation du sang dans l'arrière de la nouvelle Afrique, de l'Algérie à la Guinée.

La pièce maîtresse est jouée avec brio, mais le nombre de tombes et leviers de rideau est exagéré. Le jeu des acteurs est fin expressif, les costumes étudiés.

La pièce, qui se joue au passé, nous amène à la cour d'un roi de l'ancienne Afrique. On assiste à une tentative des colonialistes de conclure une « alliance » avec le roi, par l'intermédiaire d'mercénaires recrutés dans le pays. Ces derniers sont finalement éconduits par le monarque.

À la suite de quoi on annonce au roi que des colonnes, armées par les colonialistes, ravagent le pays. Le souverain fait alors appel à un guerrier célèbre qui, par sa ruse et son courage, inflige une défaite cuisante à l'envahisseur.

Une danse fantastique, clou de la soirée, y mettra un point final. Défauts pourtant dans l'éclairage et le décor qui ne font pas assez ressortir les acteurs. Le décor est même

LA FINALE DE LA COUPE DU P.D.G.

franchement de mauvais goût, fade, léché et « vieux jeu ». Un décor plus sobre et une plus grande unité auraient mis en valeur le jeu des danseurs, centre d'intérêt.

Ceci dit, la danse elle-même, menée progressivement avec une science chorographique consommée, atteint,

bras, une giration folle, ensorcelante apothéose d'où jaillissent toutes les forces secrètes de l'être et établit l'unité totale entre la salle et la scène.

LA CRITIQUE

Il est difficile avions-nous dit, de scénographie.



Touré devait faire judicieusement ressortir.

Le roi sollicité par les colons et qui repousse leurs offres n'en reste pas moins dans son fauteuil lorsqu'ils commettent leurs exactions. Pour défendre le pays, il fait appel non point au peuple mais à un seul « héros » qui suffit à mettre l'ennemi en fuite, le peuple formant une galerie passive, alors qu'il ne peut y avoir libération réelle d'un peuple que si ce peuple lui-même en est l'artisan actif et conscient. Ce peuple, dont l'action conditionne l'histoire, se voit attribuer par Kouroussa un rôle de spectateur. L'histoire mise en scène peu avoir existé en fait, il n'en reste pas moins que le choix de ce thème ne présente aucune valeur dynamique et ne se projette pas dans le contexte révolutionnaire présent et à venir.

Par contre, le sujet présenté par Conakry-II, comme le souligne le scénographe général du P.D.G., Partant d'un fait passé (le complot) conserve un sens présent et futur. Les complices impérialistes n'ont pas renoncé à leurs rêves de revanche ; « La preuve en est, s'écrie alors le Président Sékou Touré, qu'aujourd'hui même, vendredi, on nous annonce que les forces portugaises d'oppression, ont tiré à notre frontière des rafales de mitrailleuse, à partir de la Guinée dite portugaise. »

Cette vigilance à leur endroit, dont la nécessité est mise en évidence par Conakry-II, est donc toujours, et sera encore nécessaire demain. La pièce n'est pas une anecdote, elle est un appel.

Si le héros, Moussa, doit agir seul au début pour éviter tout risque de « fuite », l'action conjuguée du peuple et de la police, pourra seule, en fin de compte, venir à bout des complices. Il est ainsi clairement montré que la révolution ne peut être sauvegardée ni aboutir sans le concours du peuple qui en est l'artisan.

Pour avoir compris cette vérité essentielle, Conakry-II remporte la Coupe P.D.G. qu'il avait enlevée l'année dernière sur le même concurrent.

LA SCÈNE DES BALLETTS NATIONAUX

justification et la condition même d'un art vivant, l'analyse des thèmes soumis à un verdict du jury, devait faire éclater les imperfections majeures quant au ton de la pièce composée par Kouroussa.

Malgré que dans sa forme, elle paraisse peut-être moins « cliché » et plus nuancée que celle présentée par Conakry-II, il lui manquait l'essentiel : un sens éducatif. C'est ce que le Président Sékou

départager les acteurs sur le jeu même, brillant des deux côtés. Conakry-II et Kouroussa furent jugées en fin de compte, sur la valeur de leurs pièces par rapport au contexte révolutionnaire.

C'est le Président Sékou Touré lui-même qui, montant sur la scène, entouré des deux animateurs des sections en lice, devait faire l'analyse de la valeur politique des pièces présentées, avec des arguments convain-